

Sommaire

PAGES 3 A 7 : TRAVAIL - SANTE

■ Les rencontres scientifiques de l'AFSSET	3
■ Thème : Santé Travail.....	3
■ Suicides au travail: «Ce qui tue les gens, c'est l'absence de solidarité».....	3
■ Stress au travail : les entreprises ont quatre mois pour conclure des accords.....	3
■ 28 suicides reconnus comme accidents du travail en dix-huit mois	3
■ Stress au travail: le coup d'accélérateur du ministère.....	3
■ Comment redonner le goût de vivre chez France Télécom	3
■ "Notre préoccupation première : entendre la voix du salarié"	4
■ Souffrance des salariés : repérer les causes et donner son indépendance à la médecine du travail !	4
■ La souffrance au travail des salariés de Pôle emploi	4
■ Suicides au travail : Renault assigné en justice pour « faute inexcusable »	4
■ Un Français sur dix a déjà pensé à se suicider.....	4
■ Fibres céramiques réfractaires: l'Afsset propose une valeur limite	4
■ Plus de 20 millions de salariés ont connu des problèmes de santé liés au travail	5
■ Les risques sur la santé des salariés sont négligés lors des restructurations.....	5
■ Cancers à la Française de mécanique : des salariés portent plainte	5
■ Alerte au plomb sur le chantier de la tour Eiffel.....	5
■ L'évaluation des risques et la réduction des maladies sur le lieu de travail	5
■ Reach: la chimie en retard pour l'enregistrement.....	6
■ CDI : les ruptures à l'amiable s'envolent	6
■ Seniors : le casse-tête de la loi	6
■ Sauvetage Secourisme du travail	6
■ Arrêt Cardiaque en entreprise - Etat des lieux pour l'année 2007 dans le Nord et point de vue des médecins du travail dans le Nord - Pas de Calais	6
■ Soignez votre alimentation au travail	6
■ La GBL, un solvant industriel détourné en drogue qui fait des ravages	7

PAGES 8 ET 9 : ENVIRONNEMENT

■ Projet de loi de finances 2010: «le verdissement s'intensifie»	8
■ La récupération d'eau de pluie pourrait coûter cher	8
■ Grenelle II: le Sénat discute des éoliennes et de la biodiversité	8
■ REACH : 15 nouvelles substances	8
■ Directive-cadre Déchets: 14 mois pour transposer	8
■ DEEE professionnels Bureautique: la filière se met en place	8
■ Radiofréquences: l'Afsset prône une réduction des expositions	8
■ Efficacité énergétique: la Commission pour des objectifs contraignants.....	8
■ Le fonds Chaleur dépasse ses objectifs	9
■ Directive Sols: la France envoie un signal positif	9
■ Déchets et climat au menu d'un Conseil Environnement chargé	9
■ Pollution lumineuse: quels effets sur la santé ?	9
■ L'Assemblée nationale adopte la taxe carbone.....	9
■ Principe de précaution cherche bonne application.....	9
■ Grenelle: la montée en puissance du plan bâtiment	9
■ Le «Giec» de la biodiversité pourrait voir le jour en 2010	9

PAGES 10 A 14 : ACUTALITE SOCIO-PROFESSIONNELLE

■ Accidents du travail : le Medef hostile à la fiscalisation des IJ	10
■ Fiscalisation des indemnités journalières : le « non » du Conseil économique et social.....	10
■ Renforcement de la chasse aux arrêts de travail injustifiés	10
■ La réforme des cotisations liées aux accidents du travail est sur les rails	10
■ Plfss 2010 : l'Etat espère économiser 2,2 milliards d'euros sur la santé.....	10
■ Budget de la Sécu 2010 : des remous en perspective.....	10
■ Les professionnels de santé déjà déçus par le futur Plfss	11
■ Permanence des soins : le décret sur les expérimentations est enfin paru	11
■ Lancement d'une campagne pour rappeler la dangerosité des drogues.....	11
■ Une campagne grand public pour savoir réagir face à un AVC	11
■ « Agir contre les 150 000 accidents vasculaires cérébraux »	11
■ Infections nosocomiales : ouverture du procès de la Clinique du sport	11
■ La PCEM1, victime de son succès, bientôt réformée.....	12
■ De quoi les consultations de spécialistes en cabinet sont-elles faites ?	12
■ « Médecins : accord historique pour contrôler les honoraires »	12
■ Vacances obligatoires dans les zones manquant de médecins : tirs de barrage contre le projet de décret	12
■ Télétransmissions : une sanction pour les médecins qui ne jouent pas le jeu ?	13
■ L'accouchement sous X remis en question ?.....	13
■ Accouchement sous X : l'Etat consolide la brèche ouverte par la justice.....	13
■ Un médecin rwandais suspendu à l'hôpital de Maubeuge	13
■ Chirurgien fatigué, risque augmenté.....	13
■ « Les Français se soignent plus dans le Sud et dans l'Est »	13
■ Une pléiade de mesures pour la pharmacie française	14

PAGES 15 A 20 : ACTUALITE MEDICALE

■ « Grippe A : l'épidémie marque le pas en France »	15
■ « Grippe A : une majorité de Français contre la vaccination »	15
■ Vaccin H1N1 : les Français de plus en plus réticents	15
■ « Grippe A : début de vaccination dans un climat de méfiance ».....	16
■ H1N1 : vaccin sans adjuvant pour les femmes enceintes	16
■ La grippe A démarre rapidement en Ile-de-France	16
■ « Connaître les AVC, c'est vital ».....	17
■ Une femme meurt à Lyon après un don de plasma	17
■ Mort Subite - Arrêt cardiaque - Quoi de neuf ?	17
■ Plan cancer 2009-2013 : avant, pendant et après la maladie	17
■ Plan Cancer 2009-2013: quelle place pour l'environnement?.....	17
■ « Les nanotechnologies contre le cancer ».....	18
■ La situation du cancer en France en 2009.....	18
■ Démarches sociales et cancer.....	18
■ Tabagisme et inégalités sociales : les milieux défavorisés sont les premiers touchés.....	18
■ Une journée pour sensibiliser aux dénis de grossesse	18
■ Une nouvelle cause d'ostéoporose : l'ostéoporose auto-immune !.....	18
■ Traitement hormonal de la ménopause et cancers broncho-pulmonaire	19
■ Les canaux à potassium : un nouvel acteur dans la régulation de la biosynthèse des hormones thyroïdiennes.....	19
■ Mort cellulaire induite par la chimiothérapie : une voie de recherche prometteuse.....	19
■ « Hépatite C : la révolution en cours »	19
■ « Traitement en vue pour la maladie de Parkinson »	19
■ La Haute autorité de santé préconise un dépistage généralisé du VIH	20
■ « Les hôpitaux qui traitent le mieux la douleur »	20
■ Edulcorants : il ne faut pas en abuser.....	20

Les rencontres scientifiques de l'AFSSET

Thème : Santé Travail

Source : istnf.fr | 19.10.2009

L'Afsset organise le 8 décembre 2009 à Paris (Cité Internationale Universitaire, 17 boulevard Jourdan) ou à Maisons-Alfort (Amphithéâtre de l'Ecole Vétérinaire) les rencontres scientifiques sur le thème Santé - Travail.

Ces rencontres scientifiques seront l'occasion, comme pour les précédentes, de rendre compte des résultats des projets de recherche soutenus par le Programme Environnement-Santé-Travail de l'Afsset, mais elles incluront aussi des résultats récents de l'expertise collective de l'agence sur cette thématique.

Le Pré-programme ci-joint de cette journée est prévoit 3 sessions :

Session 1 : Risques sanitaires et pesticides

Session 2 : Outils et méthodes en santé-travail

Session 3 : Maladies respiratoires en milieu professionnel

Consulter le pré-programme des rencontres scientifiques Afsset :

<http://www.istnf.fr/admin/Repertoire/Fichier/2009/14-091019034343.pdf>

Suicides au travail: «Ce qui tue les gens, c'est l'absence de solidarité»

Source : Journaldelenvironnement.net | 02.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=1917&idThema=5&idSousThema=27&type=JDE&ctx=291>

Au-delà de l'indignation qu'ils suscitent, que révèlent les suicides au travail? S'agit-il d'un phénomène nouveau? Quelles sont les racines de la souffrance? Christophe Dejours, professeur titulaire de la chaire de psychanalyse-santé-travail au Cnam (1) et auteur de l'ouvrage «Suicide et travail: que faire?» (2) répond. Il s'insurge contre l'inaction des entreprises et leur communication dangereuse.

Stress au travail : les entreprises ont quatre mois pour conclure des accords

Source : Egora.fr | 09.10.2009

Haro sur le stress au travail ! Après un nouveau suicide au technocentre de Renault, Xavier Darcos a présenté ce matin son plan d'urgence sur les risques psychosociaux. Irrité par l'immobilisme des employeurs sur ce dossier d'actualité, il donne quatre mois aux entreprises de plus de 1 000 salariés pour conclure des accords de prévention de ces risques.

28 suicides reconnus comme accidents du travail en dix-huit mois

Source : istnf.fr | 09.10.2009

La Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam) a réalisé un état des lieux des suicides pour lesquels elle a reçu, de janvier 2008 à juin 2009, une demande de reconnaissance comme accidents du travail. Sur 72 demandes, 39 ont été rejetées, 5 sont en cours d'examen et 28 ont donné lieu à une reconnaissance.

Dans 85 % des demandes reçues par la CNAM, les victimes étaient des hommes, essentiellement âgés de 40 à 57 ans ; dans un cas sur deux, le suicide est intervenu sur le lieu de travail. Un tiers des suicides déclarés concernent des personnes très qualifiées.

Lisez l'article paru dans LES ECHOS le 09.10.09

Stress au travail: le coup d'accélérateur du ministère

Source : Journaldelenvironnement.net | 12.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=1962&idThema=5&idSousThema=27&type=JDE&ctx=291>

Vendredi, le ministre du travail, Xavier Darcos, a annoncé un plan d'urgence pour la prévention du stress au travail, qui oblige les grandes entreprises à appliquer d'ici 4 mois l'accord interprofessionnel de 2008. Réponse politique à la vague de suicides survenus chez France Telecom, elle replace néanmoins la problématique dans un contexte global.

Comment redonner le goût de vivre chez France Télécom

Source : istnf.fr | 19.10.2009

Le 10 septembre, la direction du groupe France Télécom, les syndicats et la médecine du travail ont sollicités le cabinet Technologia, dirigé par Jean-Claude Delgenes. Ce dernier a répondu aux questions de Pascale Krémer, pour Le Monde Magazine.

Les 102 000 salariés seront questionnés. Technologia étudie les rapports des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et de la médecine du travail. Plusieurs centaines d'entretiens individuels seront menés.

Un rapport de synthèse, rendu en 2010, mettra en évidence l'ensemble des facteurs de risque. Technologia accompagnera le plan d'action qui sera proposé. Jean-Claude Delgenes considère que « rien ne peut justifier que l'on meure au travail » ; le responsable de Technologia pense que les questionnaires permettront de se souvenir d'événements enfouis : violences, grèves de la faim... ce qui permettra de redonner la parole aux salariés.

Jean-Claude Delgenes explique qu'un collectif peut se régénérer très vite à condition de bénéficier de bons régulateurs, comme la médecine du travail, ou le CHSCT. Pour lui, la France met fin à un tabou et le chiffre de 500 suicides annuels, soit près de la moitié des suicides dénombrés en France, est sous-évalué : « Bien des accidents du travail sont en fait des suicides déguisés, et bien des suicides en liaison avec le travail ont lieu hors de l'entreprise ».

Lisez l'article de Pascale Krémer paru dans LE MONDE MAGAZINE le 17.10.09 :

http://www.lemonde.fr/archives/article/2009/10/16/comment-redonner-le-gout-de-vivre-chez-france-telecom_1254732_0.html

"Notre préoccupation première : entendre la voix du salarié"

Source : istnf.fr | 28.10.2009

Jean-Claude Delgenes, le DG de Technologia, dont le cabinet a été mandaté par France Télécom pour prévenir les suicides dans l'entreprise, explique son travail dans un entretien accordé à Sylvie Chayette pour LE MONDE.

Avec la médecine du travail et le management, son cabinet a mis au point un questionnaire pour les salariés de France Télécom. Mille salariés bénéficieront d'entretiens personnalisés d'une heure. Les 25 suicides et les 15 tentatives qui ont eu lieu dans l'entreprise seront étudiés. Des mesures d'urgences seront prises à la fin du mois de novembre. Un plan de travail sera remis le 15 avril.

Lisez l'article de Sylvie Chayette paru dans LE MONDE le 19.10.09 :

http://www.lemonde.fr/archives/article/2009/10/19/notre-preoccupation-premiere-entendre-la-voix-du-salarie_1255948_0.html

Souffrance des salariés : repérer les causes et donner son indépendance à la médecine du travail !

Source : istnf.fr | 26.10.2009

L'UFAL constate que la santé des travailleurs est devenue un enjeu de santé publique. Dans son article, Monique Vézinet regrette que la direction de France Télécom n'ait pas entendu les messages d'alerte de la médecine du travail : « Les alertes dès 2007 des professionnels de la santé au travail auprès de la direction de France Telecom mais aussi auprès des autorités de tutelle sont restées lettre morte ».

Lisez l'article de Monique Vézinet paru sur le site de l'UFAL le 12.10.09 :

http://www.ufal.info/media_communique/2.article.147,..._Souffrance-des-salaries-reperer-les-causes-et-donner-son-independance-a-la-medecine-du-travail.htm

La souffrance au travail des salariés de Pôle emploi

Source : istnf.fr | 28.10.2009

Un salarié a mis fin à ses jours dans son agence, cinq autres ont tenté de se suicider dont trois depuis septembre.

Depuis la fusion, en décembre 2008, de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et des Assédic, les 45 000 agents de Pôle emploi doivent apprendre un nouveau métier et participer à la mise en place de sites mixtes regroupant l'ensemble des services pour les chômeurs.

Yassaman Montazami, psychologue clinicienne et responsable de l'équipe de l'Institut d'accompagnement psychologique et des ressources (IAPR) qui gère pour Pôle emploi une ligne téléphonique d'écoute pour les salariés, recense "épuisement professionnel" et "conflits internes".

Lisez l'article de Rémi Barroux paru dans LE MONDE le 20.10.09 :

http://www.lemonde.fr/archives/article/2009/10/19/la-souffrance-au-travail-des-salaries-de-pole-emploi_1255794_0.html

Suicides au travail : Renault assigné en justice pour « faute inexcusable »

Source : Egora.fr | 19.10.2009

Plus de trois ans après le suicide d'Antonio B., ingénieur informaticien de 39 ans qui s'était jeté du 5e étage du Technocentre de Renault, la « marque au losange » comparait aujourd'hui devant le Tribunal des affaires de sécurité sociale (Tass) de Nanterre. En juin 2008, cette juridiction avait été saisie par la veuve de la victime, dans le but d'obtenir « la reconnaissance judiciaire de la faute inexcusable » du groupe dans ce drame.

Les procès pour harcèlement moral se multiplient mais, pour celui-là, si la faute inexcusable est reconnue, « cela créerait une jurisprudence »

Un Français sur dix a déjà pensé à se suicider

Source : istnf.fr | 29.10.2009

Selon un sondage BVA pour Canal+, 7% des Français ont déjà pensé à se suicider à cause de problèmes privés, et 3% à cause de problèmes professionnels, soit, au total, entre 3,5 et 5,5 millions de Français.

Lisez l'article de l'AFP paru dans LES ECHOS 20.10.09 :

http://www.lesechos.fr/depeches/france/afp_00193611-un-francais-sur-dix-a-deja-pense-a-se-suicider.htm

Fibres céramiques réfractaires: l'Afsset propose une valeur limite

Source : clubsecurite.fr | 05.10.2009

L'Afsset confirme l'intérêt d'une valeur limite d'exposition professionnelle à 0,1 f/cm³, en moyenne sur une journée de 8 heures, pour les fibres céramiques réfractaires.

Cette valeur a été adoptée le 30 juin 2009 et elle représentait une division par 5 de la valeur limite précédente. Elle place désormais la France en tête de la protection contre les risques des fibres céramiques réfractaires. Cette nouvelle valeur correspond à un excès de risque résiduel de cancer du poumon de 5 cas pour 10.000 travailleurs exposés.

Les fibres céramiques réfractaires sont des agents classés par le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) comme cancérigènes possibles pour l'homme (catégorie 2B).

A l'heure actuelle, les FCR sont employées essentiellement pour des applications professionnelles dans l'isolation et le calorifugeage d'équipements au sein de divers secteurs de l'industrie lourde (principalement les fours dans le secteur des métaux ferreux et non ferreux, du verre, de la céramique, de la chimie, de la pétrochimie...) mais également en quantité moindre dans d'autres secteurs d'activité (transport ferroviaire, automobile,).

104 000 travailleurs seraient exposés aux fibres céramiques réfractaires en France (enquête Sumer de 2003).

Pour en savoir plus :

<http://www.afsset.fr/index.php?pageid=452&newsid=493&MDLCODE=news>

Plus de 20 millions de salariés ont connu des problèmes de santé liés au travail

Source : istnf.fr | 07.10.2009

Selon une étude d'Eurostat, les salariés sont davantage exposés aux maladies professionnelles qu'aux accidents du travail. Sur une période de douze mois, 3,2 % des salariés travaillant dans l'UE ont connu un accident du travail. Le taux de salariés victimes d'un accident du travail est de 5,4% pour La France. Dans 65,8% des cas, en France, l'accident du travail est suivi d'un arrêt de travail.

Lisez l'article paru dans LIAISONS SOCIALES EUROPE diffusé sur WK-RH le 01.10.09 :

<http://www.wk-rh.fr/actualites>

Les risques sur la santé des salariés sont négligés lors des restructurations

Source : istnf.fr | 07.10.2009

Un rapport européen alerte sur les conséquences des restructurations sur la santé des salariés.

Les experts HIREs parlent d'une « pandémie » en expliquant les dommages que les restructurations peuvent occasionner aux entreprises. Le rapport émet une série de recommandations.

Le rapport confirme le lien entre la perte d'un emploi et la dégradation de la santé psychosociale de la personne qui entraîne des problèmes cardiovasculaires, de l'immunodéficience, de syndromes métaboliques et de l'obésité.

Chez les salariés licenciés, une hausse des addictions et des troubles du sommeil sont observés. La perte d'un travail peut également entraîner un isolement social.

Les salariés qui conservent leur emploi à l'issue d'une restructuration sont en moins bonne santé que les salariés licenciés qui ont réussi à retrouver du travail. Le « syndrome du rescapé » se traduit par un sentiment de culpabilité et une perte de confiance.

L'intensification du travail réduit les temps de récupération et augmente les contraintes physiques. Les « rescapés » connaissent des taux de traumatismes accrus, une plus forte mortalité cardiovasculaire, fument davantage et se voient prescrire plus de psychotiques.

Lisez l'article paru dans SEMAINE SOCIALE LAMY diffusé sur le site WK-RH le 05.10.09

<http://www.wk-rh.fr/>

Cancers à la Française de mécanique : des salariés portent plainte

Source : istnf.fr | 07.10.2009

Trois salariés, malades, portent plainte contre les dirigeants de la Française de Mécanique, à Douvrin (Pas-de-Calais). Ils affirment avoir inhalé des vapeurs de formol pendant des années, sans autre protection que des lunettes, un tablier et des gants.

Aujourd'hui, ces salariés souffrent d'insuffisance respiratoire, de polypes dans les sinus, avec perte d'odorat et risque de cancer. Les salariés sont soutenus par l'association Agir pour la prévention des maladies professionnelles.

Lisez l'article de Stéphanie Maurice paru dans LIBELILLE le 25.09.09 :

<http://www.libelille.fr/sabran/2009/09/cancers-%C3%A0-la-fran%C3%A7aise-de-m%C3%A9canique-des-salari%C3%A9s-portent-plainte.html>

Alerte au plomb sur le chantier de la tour Eiffel

Source : istnf.fr | 24.10.2009

Des travaux de peinture ont été suspendus sur la tour Eiffel en raison d'une suspicion de présence de plomb dans certaines poussières de métal. Les 25 peintres sont soumis à des examens toxicologiques.

"Dès que nous avons eu cette interpellation de la Cramif, nous avons fait cesser le chantier le temps de prendre de nouvelles mesures de précaution, a expliqué la SETE, société d'exploitation de la tour Eiffel. Les suspicions portent sur de petites zones très isolées et fortement corrodées où le travail de ponçage est important et fait ressortir des poussières d'anciennes campagnes de peinture", explique-t-on encore, précisant que "toutes les opérations de ponçage restent suspendues dans l'attente des résultats d'analyse".

La SETE précise procède chaque semaine à des analyses afin de vérifier qu'il n'y a pas de risque pour les ouvriers. «On ne saurait trop se pénétrer du principe que la peinture est l'élément essentiel de la conservation d'un ouvrage métallique et que les soins qui y sont apportés sont la seule garantie de sa durée», déclarait en son temps Gustave Eiffel.

La tour Eiffel est entièrement repeinte tous les 7 ans. 25 peintres de la société grecque Stelma, escaladent la Tour pour appliquer manuellement 60 tonnes de peinture sur 250 000 m² de surface à entretenir.

Lisez l'article d'Alexandra Guillet et Pierre Barette paru sur le site de LCI le 16.10.09 :

<http://aliceadsl.lci.fr/infos/france/faits-divers/0,,4912300-VU5WX0IEIDUzNg==,00-alerte-au-plomb-sur-le-chantier-de-la-tour-eiffel-.html>

L'évaluation des risques et la réduction des maladies sur le lieu de travail

Source : istnf.fr | 29.10.2009

La Semaine européenne pour la sécurité et la santé au travail, qui s'est déroulée du 19 au 23 octobre, a proposé un rapport montrant dans quelle mesure une évaluation des risques efficace peut éliminer ou réduire de façon spectaculaire les risques professionnels.

Lisez le rapport sur le site OSHA.EUROPA.EU :

http://osha.europa.eu/fr/teaser/EW_cutting_workplace_ills

Reach: la chimie en retard pour l'enregistrement

Source : Journaldelenvironnement.net | 14.10.2009

A un an de la première échéance d'enregistrement de Reach pour les substances à plus haut tonnage et les plus préoccupantes, l'Union des industries chimiques (UIC) tire la sonnette d'alarme et appelle les autorités à renforcer leur soutien, notamment envers les PME.

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=1978&idThema=5&idSousThema=26&type=JDE&ctx=291>

CDI : les ruptures à l'amiable s'envolent

Source : istnf.fr | 13.10.2009

La rupture conventionnelle suppose un accord du salarié et de l'employeur et ouvre droit à des indemnités de départ et, éventuellement, à l'assurance chômage.

La rupture conventionnelle suppose un accord du salarié et de l'employeur et ouvre droit à des indemnités de départ et, éventuellement, à l'assurance chômage. 150.000 ruptures conventionnelles de CDI ont été homologuées depuis l'entrée en vigueur de la mesure à l'été 2008. Une soixantaine de militants CGT ont manifesté le 24 septembre devant le site Dassault de Mérignac pour dénoncer « le recours dévoyé aux ruptures conventionnelles de CDI » chez un sous-traitant de l'avionneur.

Lisez l'article de l'AFP paru dans LE FIGARO le 12.10.09 :

<http://www.lefigaro.fr/emploi/2009/10/12/01010-20091012ARTFIG00491-les-ruptures-conventionnelles-de-cdi-s-envolent-.php>

Seniors : le casse-tête de la loi

Source : istnf.fr | 29.10.2009

Dès le 1er janvier 2010, les entreprises d'au moins 50 salariés qui n'auront pas signé d'accord ou élaboré un plan d'action en faveur des salariés âgés risquent des pénalités de 1 % de leur masse salariale.

Le taux d'emploi des salariés de 55 à 64 ans en France est de 38,3 %, contre 46 % en Europe et 70 % en Norvège ou en Suède.

Si les grands groupes sont rodés, les PME, concernées par la loi, se sentent plus démunies.

Selon une étude menée par le cabinet de conseil Mercuri Urval, un quart des sociétés sondées jugent « difficile », voire « impossible », la mise en place de l'obligation légale.

« Le but n'est pas d'imposer des pénalités, mais de faire en sorte que tout le monde bouge d'ici à 2010 », a noté le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez.

Lisez l'article de Laurance N'Kaoua paru dans LES ECHOS le 20.10.09 :

<http://www.lesechos.fr/management/actu/020179654976-seniors---le-casse-tete-de-la-loi.htm>

Sauvetage Secourisme du travail

Source : istnf.fr | 06.10.2009

Diaporama de 34 pages présenté par Bertrand Demarcq, Chargé de formation, Instructeur national en secourisme du travail, Cram Nord-Picardie, Villeneuve d'Ascq.

Consulter le diaporama (pdf 1,41 Mo) :

<http://www.istnf.fr/admin/Repertoire/Fichier/2009/14-091006081413.pdf>

Arrêt Cardiaque en entreprise - Etat des lieux pour l'année 2007 dans le Nord et point de vue des médecins du travail dans le Nord - Pas de Calais

Source : istnf.fr | 06.10.2009

Diaporama de 28 pages présenté par Julien Poupart, Interne en Médecine du travail, CHRU, Lille, à la journée Marcel Marchand du 3 octobre 2009.

Consulter le diaporama (pdf 194,36 Ko) :

<http://www.istnf.fr/admin/Repertoire/Fichier/2009/14-091006082301.pdf>

Soignez votre alimentation au travail

Source : istnf.fr | 26.10.2009

Le programme européen FOOD, en faveur de l'équilibre alimentaire au travail, a commencé en France début octobre. Destiné aux restaurateurs et aux salariés, il incite à proposer et à choisir une alimentation plus équilibrée pendant les journées de travail.

"Sur leur lieu de travail, les salariés commettent principalement trois erreurs d'ordre alimentaire : ils ne mangent pas à midi, mangent trop vite ou de façon déséquilibrée", souligne le Pr. Ambroise Martin, nutritionniste à Lyon. "Une alimentation trop riche favorise la somnolence et diminue l'attention, précise le Pr. Martin. À l'inverse, si on ne mange pas, on s'expose à une hypoglycémie, à des difficultés de concentration."

Le programme FOOD propose des conseils pour favoriser l'équilibre alimentaire : goûter les aliments avant de les saler, réduire la consommation de matière grasse, choisir un dessert sous forme de fruits ou de produit laitier léger, boire de l'eau, consommer une portion de féculents par jour.

Lisez l'article paru dans LE POINT le 22.10.09 :

<http://www.lepoint.fr/actualites-sciences-sante/2009-10-22/soignez-votre-alimentation-au-travail/1055/0/388371>

La GBL, un solvant industriel détourné en drogue qui fait des ravages

Source : istnf.fr | 28.10.2009

La GBL est utilisée comme solvant dans l'industrie, mais son usage est détourné par les milieux festifs.

"C'est un produit de défonce cool car il est moins cher que l'alcool, il est facile de s'en procurer puisque c'est en vente libre, on peut en trouver au garage du coin, et on ne risque pas de problème avec la police", explique Stanislas V., 22 ans.

"Pour les néophytes, ça peut être mortel, surtout s'ils consomment de l'alcool, des benzodiazépines, des opiacés ou des sédatifs en même temps", avoue Edouard G., 26 ans, qui parle aussi d'une "très forte dépendance" et de "vomissements croissants".

L'organisme transforme automatiquement la GBL en GHB (gamma-hydroxybutyrate), un anesthésique qui possède une double action - euphorisante puis sédatrice et amnésiante. La GHB est classée comme stupéfiante en France depuis 2001, mais la GBL est en vente libre.

Lisez l'article de l'AFP diffusé sur le site de TV5 le 19.10.09 :

<http://www.tv5.org/cms/chaine-francophone/info/p-1911-.htm?&rub=15&xml=newsmImmd.6a29ebe6b6bb9fda5bbf1e64b2bd5e2c.d1.xml>

ENVIRONNEMENT

Projet de loi de finances 2010: «le verdissement s'intensifie»

Source : Journaldelenvironnement.net | 01.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=1899&idThema=7&idSousThema=42&type=JDE&ctx=291>

Le Meeddm a présenté mercredi 30 septembre son budget dans le cadre du projet de loi de finances 2010, avant son examen en Conseil des ministres. Le projet de loi conforte les dispositions «vertes» prises l'an dernier dans le cadre de la loi de finances 2009 et, surtout, crée la taxe carbone. Le ministère étudie aussi la possibilité de créer de nouveaux bonus-malus.

La récupération d'eau de pluie pourrait coûter cher

Source : Journaldelenvironnement.net | 05.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=1925&idThema=2&idSousThema=10&type=JDE&ctx=291>

La récupération des eaux pluviales, présentée comme un geste écologique, soulève des interrogations quant à son efficacité environnementale et économique.

Grenelle II: le Sénat discute des éoliennes et de la biodiversité

Source : Journaldelenvironnement.net | 06.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=1933&idThema=7&idSousThema=39&type=JDE&ctx=291>

Hier, les sénateurs ont terminé l'examen du chapitre consacré aux énergies renouvelables en durcissant les conditions d'implantation des éoliennes, et entamé les discussions sur la biodiversité avec les pesticides.

REACH : 15 nouvelles substances

Source : istnf.fr | 09.10.2009

L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a publié une liste de 15 nouvelles substances proposées par les Etats membres et la Commission qui pourraient s'ajouter aux 15 substances déjà présentes sur la liste des substances candidates à la procédure d'autorisation de REACH.

Parmi les 15 substances, 9 sont proposées du fait de leurs propriétés cancérigène, mutagène et/ou toxique pour la reproduction (CMR), 5 pour leur propriété d'agent persistant, bioaccumulatif ou toxique (PBT) et une, à la fois, pour ses propriétés CMR et PBT.

Lisez l'article paru sur HESA le 30.09.09

Directive-cadre Déchets: 14 mois pour transposer

Source : Journaldelenvironnement.net | 13.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=1970&idThema=4&idSousThema=21&type=JDE&ctx=291>

La France ne part pas de zéro pour transposer la directive-cadre européenne sur les déchets. Mais le pays risque de bloquer sur les nouvelles notions que celle-ci crée, ainsi que sur les plans de gestion des déchets qu'elle impose. L'agenda parlementaire surchargé implique un recours à l'ordonnance, donc sans débat au Parlement, que prévoit justement le projet de loi «Grenelle II».

DEEE professionnels Bureautique: la filière se met en place

Source : Journaldelenvironnement.net | 15.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=1997&idThema=4&idSousThema=20&type=JDE&ctx=291>

Un partenariat entre l'éco-organisme Ecologic et la société Veolia Propreté propose pour la première fois une solution mutualisée de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) professionnels pour les appareils de bureautique, informatique et télécommunications. Un premier pas vers l'organisation de la filière professionnelle, alors que la réglementation DEEE est entrée en vigueur depuis novembre 2006.

Radiofréquences: l'Afsset prône une réduction des expositions

Source : Journaldelenvironnement.net | 16.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=2005&idThema=5&idSousThema=29&type=JDE&ctx=291>

Le très attendu rapport de l'Afsset a été publié hier. Bien qu'il confirme, en l'état actuel des connaissances, l'absence d'effets sanitaires liés aux portables ou aux antennes-relais, il reconnaît pour la première fois les incertitudes scientifiques et recommande une baisse de l'exposition aux ondes. Une «vraie rupture», selon plusieurs associations, un «vœu pieu» pour d'autres.

Efficacité énergétique: la Commission pour des objectifs contraignants

Source : Journaldelenvironnement.net | 19.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=2014&idThema=6&idSousThema=32&type=JDE&ctx=291>

Bruxelles caresse l'idée de rendre juridiquement contraignant l'objectif de 20% d'efficacité énergétique en 2020 du paquet Climat-énergie adopté en décembre 2008. La partie est loin d'être gagnée, les Etats ayant exclu qu'il le devienne. Le renouvellement de la Commission, bloqué par la non-ratification du traité de Lisbonne, devrait repousser la publication de ce projet au moins jusqu'en février.

Le fonds Chaleur dépasse ses objectifs

Source : Journaldelenvironnement.net | 20.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=2017&idThema=6&idSousThema=32&type=JDE&ctx=291>

Lancé en novembre 2008, le fonds Chaleur est l'une des 50 mesures du plan Energies renouvelables créé suite au Grenelle de l'environnement. Moins d'un an après le lancement du premier appel à projets, les objectifs pour l'année 2009 sont déjà atteints et dépassés.

Directive Sols: la France envoie un signal positif

Source : Journaldelenvironnement.net | 21.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=2025&idThema=7&idSousThema=42&type=JDE&ctx=291>

A l'occasion des 2e rencontres nationales de la recherche sur les sites et sols pollués organisées par l'Ademe mardi 20 octobre, Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat à l'écologie, a indiqué que la France ne s'opposerait plus au projet de directive sur les sols, en discussion depuis trois ans. Les négociations entre Etats membres pourraient reprendre en 2010.

Déchets et climat au menu d'un Conseil Environnement chargé

Source : Journaldelenvironnement.net | 22.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=2041&idThema=7&idSousThema=43&type=JDE&ctx=291>

Efficacité énergétique, agrocarburants, révision des directives DEEE et RoHS, démantèlement des navires... Les ministres européens de l'environnement ont donné hier du travail à la Commission européenne, en lui réclamant beaucoup de précisions sur ces sujets. Ils ont aussi adopté une position commune en vue de la conférence de Copenhague.

Pollution lumineuse: quels effets sur la santé ?

Source : Journaldelenvironnement.net | 23.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=2043&idThema=5&idSousThema=29&type=JDE&ctx=291>

Les nuisances engendrées par la pollution lumineuse seront au cœur du premier «Jour de la nuit», une manifestation de sensibilisation soutenue par 16 organisations dont le ministère de l'écologie, qui aura lieu samedi (1). Si la nocivité de l'éclairage artificiel pour la faune et la flore n'est plus discutée, les effets potentiels sur la santé suscitent une préoccupation croissante.

L'Assemblée nationale adopte la taxe carbone

Source : Journaldelenvironnement.net | 26.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=2056&idThema=6&idSousThema=32&type=JDE&ctx=291>

La taxe carbone a été adoptée par les députés en première lecture dans le cadre de l'examen du budget 2010. Maintenue pour les agriculteurs, l'exonération prévue de la taxe sera finalement supprimée d'ici 4 ans pour le transport routier. Les députés ont aussi mis en place un taux de TVA réduit sur la vente de vélos.

Principe de précaution cherche bonne application

Source : Journaldelenvironnement.net | 27.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=2055&idThema=7&idSousThema=43&type=JDE&ctx=291>

Quel bilan tirer de la constitutionnalisation du principe de précaution? Son inscription dans la Constitution n'a pas permis de clarifier son application, notamment au regard des OGM et des antennes-relais. Faut-il aller au-delà de ce principe et miser sur un principe d'attention?

Grenelle: la montée en puissance du plan bâtiment

Source : Journaldelenvironnement.net | 28.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=2066&idThema=6&idSousThema=33&type=JDE&ctx=291>

20.000 demandes de certification «bâtiment basse consommation» (BBC), un prêt à taux zéro triplé pour ces logements, 50.000 éco-prêts à taux zéro (Eco-PTZ) distribués... Le Meeddm s'est adressé ce matin un satisfecit sur les résultats du plan bâtiment du Grenelle de l'environnement, et a dévoilé de nouvelles mesures pour amplifier encore la dynamique.

Le «Giec» de la biodiversité pourrait voir le jour en 2010

Source : Journaldelenvironnement.net | 29.10.2009

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=2065&idThema=7&idSousThema=39&type=JDE&ctx=291>

Lancée en 2005 par la France, l'idée de créer une structure internationale pour la biodiversité, sur le modèle du Giec (1), est en bonne voie pour se concrétiser en 2010, à l'occasion de l'année internationale de la biodiversité. Les oppositions de principe ont été levées début octobre lors de la réunion du Pnue (2) à Nairobi. Restent à résoudre plusieurs questions-clés et à faire tomber les ultimes réticences.

ACTUALITE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Accidents du travail : le Medef hostile à la fiscalisation des IJ

Source : Egora.fr | 06.10.2009

Décidément, la proposition du groupe UMP de l'Assemblée nationale, reprise par le gouvernement, de taxer les indemnités journalières (IJ) perçues en cas d'accident du travail trouve bien peu d'échos. Après l'hostilité affichée des syndicats, des associations de patients et de certains politiques, y compris dans le camp de la majorité – le président (UMP) de l'Assemblée nationale Bernard Accoyer a saisi le Conseil économique, social et environnemental –, c'est au tour du Medef de s'opposer à une telle fiscalisation.

Lors d'une réunion de bureau, qui s'est tenue hier, l'organisation patronale a expliqué sa position : « les IJ constituent une prestation à caractère indemnitaire, financée par un régime d'assurance dont les seules ressources sont les cotisations employeur »

Fiscalisation des indemnités journalières : le « non » du Conseil économique et social

Source : Egora.fr | 14.10.2009

La fiscalisation des indemnités journalières perçues après un accident du travail a décidément du plomb dans l'aile. Dernier opposant en date au projet défendu par Jean-François Copé, le Conseil économique, social et environnemental (Cese), saisi vendredi dernier par le président (UMP) de l'Assemblée nationale Bernard Accoyer, vient de préconiser l'abandon de ce projet qui « aurait mérité une étude d'impact », selon le président du Cese, Jacques Demagne. En revanche, « ce projet pourrait trouver sa place dans le cadre d'une remise à plat de l'ensemble de notre système de prélèvements. »

Renforcement de la chasse aux arrêts de travail injustifiés

Source : Egora.fr | 07.10.2009

Une grande campagne de sensibilisation à la lutte contre les fraudes fiscales ou sociales, va être lancée le 12 octobre prochain sur les ondes radio * jusqu'au 1er novembre. Une initiative qui devrait permettre aux initiateurs de la campagne : le ministère du Budget et des comptes publics et l'Acoss (qui fédère le réseau des Ursaff), de toucher près de 25 millions d'auditeurs.

La présentation de cette campagne d'un montant de 2 millions d'euros hier, a donné l'occasion au ministre de la Fonction publique et du Budget, de souligner l'augmentation considérable du nombre de contrôles d'arrêts maladie effectués depuis 2006. De 700 000 cette année-là, les contrôles sont passés à 1,2 million en 2007 et à 1,6 million en 2008, soit une hausse 130 %. Ces contrôles seront « multipliés », a confié le ministre des comptes, car ils sont « très efficace »

La réforme des cotisations liées aux accidents du travail est sur les rails

Source : istnf.fr | 20.10.2009

La Sécurité sociale et les partenaires sociaux travaillent à un projet de réforme qui vise à simplifier le système des accidents du travail et aux maladies professionnelles (AT-MP) et à encourager les investissements visant à améliorer les conditions de travail.

Dans les faits, le système actuel est complexe. Les écarts de cotisations n'incitent pas les entreprises à investir pour renforcer la sécurité, et l'opacité de la tarification suscite un contentieux important.

Le projet de réforme vise à raisonner en termes de "coûts moyens" par secteurs d'activité (et non plus de coût réel de l'accident) afin de faire payer aux entreprises un "forfait" qui varierait en fonction des incidences du sinistre.

Lisez l'article de Bertrand Bissuel paru dans LE MONDE le 17.10.09 :

http://www.lemonde.fr/archives/article/2009/10/16/la-reforme-des-cotisations-liees-aux-accidents-du-travail-est-sur-les-rails_1254812_0.html

Plfss 2010 : l'Etat espère économiser 2,2 milliards d'euros sur la santé

Source : Egora.fr | 02.10.2009

« Notre priorité a été de laisser le système de protection sociale jouer son rôle d'amortisseur, si précieux en temps de crise », a déclaré Eric Woerth, ministre du Budget, en présentant le Plfss 2010. En d'autres termes, il n'y aura pas de grandes réformes cette année. Pourtant, le déficit de la Sécu a plus que doublé entre 2008 et 2009, atteignant « un niveau sans précédent » à 23,5 milliards d'euros, contre 10,2 milliards en 2008. Et la dégringolade devrait se poursuivre en 2010 : le Plfss prévoit un « trou » de 30,6 milliards d'euros.

Principale responsable de ce fiasco, selon le ministre : la crise économique, qui représente « 65% du déficit en 2009 et 75% en 2010 », assène-t-il. En effet, le financement de la sécurité sociale, qui est basé sur les salaires, subit de plein fouet la hausse du chômage

Budget de la Sécu 2010 : des remous en perspective

Source : Egora.fr | 28.10.2009

Les députés ont entamé, mardi 27 octobre, l'examen du projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale 2010. Dans un contexte de crise, ce budget se caractérise par un effondrement des recettes lié à la réduction de la masse salariale, alors que la progression des dépenses d'assurance maladie est, elle, plutôt bien maîtrisée. D'un montant estimé à 23,5 milliards d'euros en 2009, le déficit du régime général devrait grimper à plus de 30 milliards d'euros en 2010 et se maintenir à peu près à ce niveau chaque année jusqu'en 2013. Autre chiffre vertigineux : fin 2008, la dette sociale accumulée culminait à 109 milliards d'euros

Les professionnels de santé déjà déçus par le futur Plfss

Source : Egora.fr | 02.10.2009

Un peu déçus, un peu blasés, les membres du Centre national des professions de santé (Cnps) ont fait leur rentrée ce matin et dressé un bilan selon eux plutôt maussade de l'année qui s'achève. D'abord, la Loi de financement de la sécurité sociale 2009, qui lança – notamment – le contrat d'amélioration des pratiques individuelles (Capi), conçu hors du champ conventionnel pour permettre aux médecins traitants de contracter directement avec le directeur de leur Cnam. « Un véritable poison » selon le président de la Confédération des syndicats médicaux français (Csmf)

Permanence des soins : le décret sur les expérimentations est enfin paru

Source ; Egora.fr | 05.10.2009

Prévue par la Loi de financement de la Sécurité sociale (Lfss) pour 2008, la possibilité pour les missions régionales de santé (MRS) volontaires de mettre en place des expérimentations de rémunération des médecins assurant la permanence de soins est enfin encadrée par un décret du 1er octobre 2009, paru au Journal officiel du 3 octobre.

« L'objectif de ces expérimentations est d'améliorer, dans tout ou partie d'un département ou d'une région, l'effectivité de la réponse aux demandes de permanence des soins en médecine ambulatoire, ainsi que son efficacité », stipule le décret. « La mise en place de ces expérimentations s'inscrit dans le cadre des principes fondant l'organisation de la permanence des soins en médecine ambulatoire »

Lancement d'une campagne pour rappeler la dangerosité des drogues

Source : istnf.fr | 05.10.2009

Le Ministère de la santé et des sports, la Mildt et l'Inpes lancent une campagne axée autour de la signature « Drogues : ne fermons pas les yeux ». Cette campagne s'inscrit dans un dispositif en trois phases, incluant une campagne de la Mildt pour rappeler le cadre légal et une campagne portant sur le rôle des parents dans la prévention de la consommation de drogues prévues pour 2010.

Consultez la suite de l'article sur le site de l'Inpes :

<http://www.inpes.sante.fr/index2.asp?page=30000/actus2009/030.asp>

Une campagne grand public pour savoir réagir face à un AVC

Source : Egora.fr | 27.10.2009

Près de 150 000 personnes sont victimes d'un AVC chaque année. Il représente la troisième cause de mortalité en France, la première cause de handicap acquis de l'adulte et la deuxième cause de démence... A l'occasion de la journée mondiale de l'Accident vasculaire cérébral (AVC), le ministère de la Santé et l'Institut national de prévention et d'éducation à la santé (Inpes) se sont associés à la Société française neurovasculaire, avec les associations et les professionnels de santé partenaires.

« Agir contre les 150 000 accidents vasculaires cérébraux »

Source : mediscoop.net | 29.10.2009 d'après Le Figaro

Dans le cadre de la Journée mondiale contre l'accident vasculaire cérébral, Le Figaro rappelle que « les AVC sont la première cause de handicap de l'adulte en France, la première cause de décès chez les femmes et la seconde cause de démence après la maladie d'Alzheimer ».

Le journal note que « pour un certain nombre des 150 000 personnes frappées chaque année d'une attaque cérébrale en France, il est sûr qu'une prévention bien conduite aurait pu éviter l'accident ou qu'une prise en charge ultra-précoce aurait réduit les séquelles ».

Le Figaro indique qu'aujourd'hui, « plusieurs manifestations organisées conjointement par le ministère de la Santé, des sociétés savantes et des hôpitaux, visent à faire connaître les mesures simples qui pourraient réduire ce drame qui frappe nombre de familles ».

Le quotidien relève que « selon plusieurs études, le contrôle strict de l'hypertension et du diabète réduirait le risque d'AVC de 44% ».

Le journal ajoute que « le concept d'une prise en charge active de l'AVC est relativement récent. C'est sans doute pourquoi seulement 1% des malades bénéficient d'une thrombolyse alors que 15% au moins pourraient recevoir la thérapeutique salvatrice. [...] Or, l'information des patients reste insuffisante et les filières de prise en charge encore mal organisées ».

Le Figaro note enfin que « le nombre d'AVC pourrait augmenter de 28% à l'horizon 2020, du fait du vieillissement de la population ».

Infections nosocomiales : ouverture du procès de la Clinique du sport

Source : Egora.fr | 06.10.2009

Après les scandales du sang contaminé et de l'hormone de croissance, un nouveau procès mettant en cause le corps médical s'est ouvert ce matin, après 12 ans d'instruction et plus de 20 ans d'attente pour certains patients. Trois médecins de l'ex-Clinique du sport comparaissent devant le tribunal correctionnel de Paris, face à 17 victimes, pour blessures involontaires ayant entraîné une ITT de longue durée, « tromperie sur la qualité d'une prestation de service » et, pour l'un d'eux, « non-assistance à personne en danger. »

Rappel des faits : entre 1988 et 1993, cinquante à soixante patients opérés dans une certaine salle de la Clinique du sport sont contaminés par *Mycobacterium xenopi*, un microbe atypique qui circule dans le réseau d'eau

La PCEM1, victime de son succès, bientôt réformée

Source : Egora.fr | 06.10.2009

La réouverture progressive du numerus clausus (7 400 places cette année) et, curieusement, la crise économique ont des conséquences inattendues : depuis quelques années, le nombre de candidats au PCEM1 connaît une forte augmentation. Résultat : entre compétition exacerbée et amphithéâtres surchargés, seuls 15% des étudiants passent le barrage de la première année. Pour les autres, la réorientation universitaire n'est pas toujours assurée. Un véritable « gâchis humain », selon la ministre de l'Enseignement supérieur Valérie Pécresse, qui va mettre en place, pour la rentrée prochaine, « une année L1 commune aux professions de santé. »

De quoi les consultations de spécialistes en cabinet sont-elles faites ?

Source : Egora.fr | 07.10.2009

La Drees (ministère de la Santé et du Travail), vient de publier les premiers résultats d'une enquête nationale sur la nature, la durée et le caractère d'urgence des consultations d'un spécialiste libéral en cabinet. Cette enquête, la première du genre, a porté sur neuf spécialités : cardiologie, dermatologie, gastro-entérologie, gynécologie, ophtalmologie, ORL, pédiatrie, psychiatrie et rhumatologie. Elle recueille à la fois le point de vue de 1 840 médecins et de 10 000 de leurs patients.

L'enquête montre qu'en 2007, moins de 10% des consultations chez un spécialiste en ville relèvent d'une urgence, sauf pour les pédiatres (34%) et les ORL (15%) - ce sont les médecins généralistes qui ont reçu le plus de patients en urgence, que ce caractère soit ou non médicalement confirmé

« Médecins : accord historique pour contrôler les honoraires »

Source : mediscoop.net | 16.10.2009 d'après Les Echos, La Tribune, Le Parisien, Le Figaro économie

Les Echos indique en effet qu'« après une journée entière d'âpres négociations, [...] l'assurance-maladie, les mutuelles et les syndicats de médecins se sont entendus hier pour mettre en place un secteur optionnel, où les dépassements d'honoraires seront pris en charge à condition de rester limités ».

Le journal rappelle qu'« à mi-chemin entre le secteur 1 et le secteur 2, [le secteur optionnel] autorisera des dépassements. Les médecins qui le rejoindront devront réaliser au moins 30% de leurs actes au tarif de la Sécurité sociale. Pour le reste, les dépassements ne devront pas excéder 50% de ce tarif remboursé (dit « opposable ») ».

Les Echos relève que « l'accord ne porte, dans un premier temps, que sur trois catégories de spécialistes intervenant dans les cliniques et les hôpitaux : les chirurgiens, les gynécologues-obstétriciens et les anesthésistes. C'est pour eux que le problème des dépassements est le plus criant ».

Le journal précise que « le secteur optionnel sera réservé aux praticiens du secteur 2 et aussi aux quelques centaines d'anciens chefs de clinique qui sont en secteur 1. Ils auront 6 mois pour choisir de rejoindre ou non le secteur optionnel ».

« L'objectif est qu'une « grande majorité » des praticiens à honoraires libres des trois spécialités concernées aient quitté le secteur 2 dans trois ans », continue le quotidien.

Les Echos observe toutefois que « le compromis trouvé entre les différentes parties n'est pas sans risques. Certains craignent un effet d'aubaine : les professionnels du secteur 2 qui pratiquent des petits dépassements auraient tout intérêt à rejoindre le secteur optionnel, car cela ne les obligerait pas à modifier leurs pratiques ».

Le quotidien note en outre que « le CISS, qui regroupe une trentaine d'associations de patients, fustige « une opération de régularisation des dépassements d'honoraires » qui aboutira à « augmenter de 50 % les consultations pour le plus grand nombre des usagers » ».

Le journal en profite pour constater que les dépassements d'honoraires sont « l'un des principaux points noirs du système de santé français ».

La Tribune aborde également ce protocole d'accord.

Le quotidien relève que « pour rendre le secteur optionnel attractif, les médecins pourraient revenir sur leur choix et repasser en secteur 2. Surtout, l'assurance-maladie serait prête à accorder des avantages sociaux aujourd'hui réservés aux professionnels du secteur 1 ».

Le journal ajoute que « concernant les complémentaires santé, il est convenu que dans les 3 ans, une majorité des assurés soient couverts pour les dépassements d'honoraires du secteur optionnel ».

La Tribune indique enfin qu'« il est prévu un bilan dans 3 ans. S'il est satisfaisant, ce nouveau secteur tarifaire pourrait être pérennisé et étendu ».

Le Parisien parle pour sa part d'« accord in extremis », et pose la question à des lecteurs : « Selon-vous, les spécialistes sont-ils trop chers ? » (3 oui, 2 non).

Vacations obligatoires dans les zones manquant de médecins : tirs de barrage contre le projet de décret

Source : Egora.fr | 22.10.2009

Avec les « contrats santé-solidarité », le gouvernement s'attaque à un sujet extrêmement sensible. Prévus dans la loi Hpst (art. 43), ces dispositifs consistant à obliger tous les médecins libéraux de premier recours de zone sur dotées démographiquement à prendre des astreintes dans des zones sous dotées, sauf à acquitter une amende, ont pris une tournure concrète avec la parution d'un projet de décret qui en précise les modalités. Bien qu'il faille attendre que les Agences régionales de santé (ARS), dont les directeurs préfigurateurs viennent tout juste d'être nommés, élaborent les Schémas régionaux d'organisation sanitaire.

Télétransmissions : une sanction pour les médecins qui ne jouent pas le jeu ?

Source : Egora.fr | 22.10.2009

Réduire le flux des feuilles de soins papier (FSP) au profit des feuilles de soins électroniques (FSE) « pourrait rapporter jusqu'à 200 millions d'euros d'économies à l'assurance maladie », affirmé Jean-Yves Casano, directeur de la relation clients et de la qualité à la Cnam, lors d'un point d'information de l'assurance maladie ce matin.

Frédéric van Rookeghem, directeur de la Cnam, a rappelé au passage les avantages de la « dématérialisation », autant pour le professionnel de santé que pour le patient : un remboursement plus simple et plus rapide (7 jours contre 20 en moyenne pour les FSP), sans formalités administratives ni coûts d'affranchissement, et des coûts de traitement six fois moins importants.

L'accouchement sous X remis en question ?

Source : Egora.fr | 09.10.2009

C'est une première en France : le président du tribunal de grande instance d'Angers, Paul-André Breton, vient d'autoriser des grands-parents à faire un test ADN pour prouver leur lien de filiation avec leur petite-fille, née prématurée sous X à six mois et demi, début juin.

C'est l'attitude « ambivalente » de la mère, qui a souhaité faire de son bébé une pupille de l'Etat mais qui a « levé le secret de la naissance » en la présentant à sa mère après l'accouchement, qui a conduit le magistrat à prendre une telle décision, selon le tribunal.

Accouchement sous X : l'Etat consolide la brèche ouverte par la justice

Source : Egora.fr | 28.10.2009

La décision est de taille : l'Etat a décidé de ne pas contester la décision de justice qui avait autorisé, le 8 octobre dernier, des grands-parents à faire établir, via une expertise de sang, leur filiation avec leur petite-fille née sous X.

Au début du mois, l'affaire avait déjà fait grand bruit, car la décision du juge des référés du TGI d'Angers d'accéder à la demande de ces grands-parents avait ouvert une première brèche dans l'accouchement sous X. Le juge avait mis en avant « l'intérêt de l'enfant » (au détriment de celui de la mère), ainsi que « ses besoins affectifs ». Le préfet du Maine-et-Loire avait 15 jours pour faire appel. Il s'est donc abstenu. « Le principe de l'anonymat de l'accouchement sous X peut désormais être remis en question, affirme Me Pierre Nédélec

Un médecin rwandais suspendu à l'hôpital de Maubeuge

Source : istnf.fr | 20.10.2009

Un médecin du travail rwandais, qui travaillait depuis mai 2008 à l'hôpital de Maubeuge, a été suspendu après la découverte d'un avis de recherche d'Interpol à son encontre pour son implication présumée dans le génocide des Tutsis au Rwanda.

"Il m'a simplement dit qu'il faisait l'objet de ces accusations lourdes et qu'il ne les validait pas, qu'il niait en bloc toutes ces accusations", indique Henri Mennecier, directeur de l'hôpital de Maubeuge.

La direction de l'hôpital précise que les diplômes du médecin sont en règle, ainsi que sa situation administrative : sa carte de séjour expire en janvier 2010.

Lisez l'article de l'AFP paru dans LIBELILLE le 17.10.09 :

<http://www.libelille.fr/saberan/2009/10/un-m%C3%A9decin-rwandais-recherch%C3%A9-par-interpol-suspendu-%C3%A0-lh%C3%B4pital-de-maubeuge.html>

Chirurgien fatigué, risque augmenté...

Source : istnf.fr | 20.10.2009

Les chirurgiens qui opèrent le lendemain d'une garde de nuit ont un risque plus élevé de complication opératoire s'ils ont dormi moins de 6 heures, voire si leur durée de garde était supérieure à 12 heures, selon une étude américaine.

Le risque de complication opératoire durant les interventions est de 8,5 %, contre 3,1 % si les chirurgiens ont pu dormir au moins 6 heures. La durée de sommeil récupérateur après la garde n'influe pas sur le risque.

Lisez l'article d'Anne Jeanblanc paru dans LE POINT le 15.10.09 :

<http://www.lepoint.fr/actualites-sciences-sante/2009-10-15/etude-chirurgien-fatigue-risque-augmente/1055/0/386178>

« Les Français se soignent plus dans le Sud et dans l'Est »

Source : mediscoop.net | 23.10.2009 d'après Les Echos, La Tribune

Les Echos aborde une étude que la CNAM vient de dévoiler, selon laquelle « les Français consomment nettement plus de soins médicaux dans le Sud et dans l'Est que dans l'Ouest ou le Centre ».

Le journal note que « le diagnostic était connu pour certains secteurs comme la kinésithérapie. Il est avéré pour l'ensemble des soins, tant à l'hôpital qu'en ville ».

Les Echos indique ainsi que « les disparités régionales sont flagrantes. A structure d'âge comparable, la consommation de soins varie de 26% entre les deux régions extrêmes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire ».

Le quotidien relève qu'« aucun lien évident ne peut être établi avec l'état de santé des habitants de ces régions, pour les soins de ville en tout cas, ni avec leurs spécificités démographiques. Il ne reste donc qu'une explication a priori : l'offre de soins. Plus il y a de médecins, plus la dépense est forte ».

Les Echos ajoute que « des analyses sont en cours pour savoir si la qualité des soins est en cause, mais l'assurance-maladie semble en douter. Elle souligne que les disparités déjà identifiées dans certains secteurs n'ont pas de justification médicale ».

La CNAM remarque notamment que « la qualité du suivi de certaines pathologies chroniques comme le diabète n'est pas forcément meilleure dans les zones à forte consommation de soins ».

La Tribune consacre également un article à cette étude sur « les écarts très marqués de consommation de soins médicaux selon les régions ».

Une pléiade de mesures pour la pharmacie française

Source : Egora.fr | 27.10.2009

Renforcer l'attractivité du territoire français pour les industries de santé, telle était l'ambition affichée par l'Elysée, à l'occasion de la réunion, lundi 26 octobre, du Conseil stratégique des industries de santé (Csis), qui rassemble les grands acteurs, nationaux et étrangers, du médicament dans l'Hexagone. Présidée par Nicolas Sarkozy, cette table ronde, qui avait été maintes fois repoussée, a donné lieu à l'annonce de plusieurs mesures – onze au total - touchant les secteurs les plus divers.

« Grippe A : l'épidémie marque le pas en France »

Source : mediscoop.net | 08.10.2009

Le Figaro, Le Parisien, Le Monde, La Tribune, Le Point numéro 1934

C'est ce que constate Le Figaro : selon le dernier Bulletin épidémiologique hebdomadaire, « l'activité est même en baisse depuis 15 jours du côté des services hospitaliers et des consultations de SOS médecins ».

Le quotidien indique que « pour l'InVS, trois facteurs pourraient expliquer l'évolution actuelle : l'efficacité des mesures de santé publique, une mutation du virus, ou la météo défavorable à l'épanouissement des virus grippaux ».

Le Figaro observe en outre que « si les indicateurs épidémiologiques se stabilisent, ils ne sont pas tous au même niveau ».

Le journal note que « selon les estimations du réseau Sentinelles de l'Inserm, 126 000 Français ont consulté pour une grippe dans la semaine du 28 septembre au 4 octobre. L'incidence de l'infection est évaluée à 217 cas pour 100 000 habitants, un taux largement supérieur au seuil épidémique fixé à 102 cas pour 100 000 habitants ».

Alors que « pour la même période, l'autre réseau de surveillance, le Grog, avance un nombre de cas beaucoup plus modeste : 39 800 », souligne le quotidien.

Le Figaro ajoute que « la semaine dernière, les médecins généralistes et pédiatres de ce réseau ont vu en consultation plus de 1 110 000 patients souffrant d'infections respiratoires aiguës. Mais parmi les 371 chez qui un prélèvement a été réalisé, le virus A H1N1 n'a été retrouvé que dans une minorité de cas : 13, soit 3% ».

Le journal indique par ailleurs qu'une étude mexicaine, parue sur le site du BMJ, « suggère que le vaccin antigrippe saisonnière 2008-2009 confère une protection partielle contre les infections à A (H1N1) pandémique, en particulier contre les formes graves ».

Selon ces travaux menés par Mauricio Hernandez-Avila, « l'efficacité du vaccin «classique» serait de l'ordre de 73% sur le A (H1N1) », note Le Figaro.

Les chercheurs écrivent cependant qu'« un vaccin spécifique contre le A (H1N1) est crucial ».

De son côté, Le Parisien s'interroge : « Se vacciner est-il utile ? ».

Le quotidien se penche aussi sur cette étude mexicaine, dont les résultats « viennent contredire les travaux parus jusque-là ».

Le journal note que « les spécialistes recommandent toutefois de se faire vacciner contre la grippe A ».

Le Parisien annonce également que l'on peut désormais suivre, en France et dans 12 autres pays d'Europe, « l'épidémie en direct sur Google » (www.google.org/flutrends), puis aborde sur son site Internet « une première pour une campagne de prévention ».

Le quotidien indique que « chaque assuré social va recevoir individuellement une invitation à aller se faire vacciner contre la grippe A. La lettre, signée par Roselyne Bachelot, précisera l'adresse du centre de vaccination où se présenter ».

« Grippe A : une majorité de Français contre la vaccination »

Source : mediscoop.net | 12.10.2009 d'après Le Figaro, Libération, La Croix

C'est ce que titre Le Figaro sur sa Une.

Le journal note qu'« à quelques semaines du début de la campagne nationale de vaccination contre la grippe A pandémique, tout est presque prêt sauf... la population ».

Le quotidien remarque que « ces derniers mois, de multiples sondages et enquêtes montrent que les Français [...] ne sont pas très décidés à se faire vacciner. Ils le seraient même de moins en moins ».

Michel Setbon, sociologue au CNRS, indique ainsi que « dans une étude menée en juin auprès d'un échantillon re-présentatif de 1 000 personnes, 60% avaient l'intention de se vacciner, et 40% n'en avaient pas l'intention. Des estimations datant de mi-septembre suggèrent que la tendance s'est inversée ».

Le Figaro observe que « la situation [est] d'autant plus préoccupante pour les autorités sanitaires que les catégories de population les plus motivées ne sont pas forcément les plus vulnérables au virus. Dans l'étude conduite par Michel Setbon, le taux le plus élevé d'intention vaccinale se retrouve chez les plus de 60 ans. Or, ceux-ci apparaissent relativement protégés depuis le début de la pandémie ».

Michel Setbon ajoute que « le niveau d'inquiétude est plutôt bas, voire très bas. La majorité de la population ne voit donc pas dans le vaccin un outil prioritaire. Bien sûr, tout cela peut évoluer très vite ».

Vaccin H1N1 : les Français de plus en plus réticents

Source : istnf.fr | 13.10.2009

Seuls quatre français sur dix seraient volontaire pour se faire vacciner contre la grippe A. Le taux le plus élevé d'intention vaccinale se retrouve chez les plus de 60 ans, catégorie qui apparaît relativement protégée depuis le début de la pandémie.

En septembre, un sondage du SNPI montrait que 65 % des infirmiers exprimaient un refus de la vaccination, et que 26 % se disaient prêts à se faire vacciner. «Nous avons d'un côté une grippe très bénigne, de l'autre un vaccin pas dénué d'effets secondaires», insiste Thierry Amouroux, secrétaire général du SNPI CFE-CGC.

Les médecins, sondés en septembre par Le Quotidien du médecin, apparaissent peu inquiets face à l'épidémie. Un sur deux se dit prêt à se faire vacciner. «Il est du devoir des médecins, premièrement d'être en état de travailler, deuxièmement, de ne pas être le vecteur de la maladie, et enfin d'avoir un comportement exemplaire en protégeant les individus et les familles», leur a rappelé leur Conseil national de l'ordre.

Lisez l'article de Sandrine Cabut paru dans LE FIGARO le 12.10.09 :

<http://www.lefigaro.fr/sante/2009/10/12/01004-20091012ARTFIG00597-vaccin-h1n1-les-francais-de-plus-en-plus-reticents-php>

« Grippe A : début de vaccination dans un climat de méfiance »

Source : mediscoop.net | 20.10.2009 d'après Le Figaro, La Croix, Le Monde, L'Humanité, La Tribune, Les Echos
C'est ce que titre Le Figaro sur sa Une.

Le quotidien rappelle que « le vaccin sera proposé en tout premier lieu aux soignants des services de réanimation, néonatalogie, maternité et pédiatrie. Viennent ensuite les professionnels de santé hospitaliers exposés à des patients grippés ou en contact avec des malades porteurs de facteurs de risque ».

Le Figaro observe que « parmi les établissements, tous n'en sont pas au même stade de préparation. [...] Reste à savoir quel sera le choix final des personnels de santé vis-à-vis de cette vaccination non obligatoire. Plusieurs enquêtes ont montré que comme la population générale, les soignants sont peu convaincus voire réticents à cette vaccination ».

Bertrand Guidet, réanimateur à l'hôpital Saint-Antoine (Paris), déclare ainsi : « Je me ferai vacciner, car je suis au contact de malades de réanimation et j'effectue des gestes qui m'exposent. Mais dans mon service, j'observe des réticences, et surtout une confusion avec la vaccination contre la grippe saisonnière ».

Un « cadre d'un hôpital du sud de la France » indique : « Je ne me fais pas vacciner contre la grippe saisonnière. Je ne le ferai sans doute pas non plus contre la grippe A (H1N1). [...] Ce vaccin a un peu été préparé dans l'urgence. Il n'y a pas vraiment de recul. On entend beaucoup de choses sur ce sujet et on ne sait plus quoi penser ».

Emmanuel Hirsch, professeur d'éthique (faculté de médecine, université Paris Sud-XI), remarque quant à lui que « la controverse actuelle au sein des professionnels de santé est révélatrice d'évolutions qui peuvent interroger voire inquiéter ». Le Figaro note qu'« il lui apparaît surprenant qu'à l'époque où prédomine la logique de l'«Evidence Based Medicine», «les données validées par les instances nationales et internationales compétentes fassent l'objet d'un déni ou d'une contestation souvent étayée par des a priori scientifiquement non fondés» ».

« Pour le Pr Hirsch, le refus de certains soignants de se faire vacciner pourrait traduire un malaise plus profond «comme s'il s'agissait de signaler une contestation à l'autorité publique qui porte (de manière trop exposée) le message d'une nécessaire vaccination» », continue le quotidien.

Le Figaro remarque en outre que « s'ils ne se lavent pas les mains avant et après avoir été en contact avec chaque patient, les personnels itinérants se transforment en véritables «bombes microbiennes» pour l'hôpital », selon une étude menée par Laura Temime, professeur à la chaire hygiène et sécurité du Conservatoire national des arts et métiers, et publiée dans les Pnas.

Les Echos note également que « la campagne de vaccination contre le virus de la grippe H1N1 débute aujourd'hui pour le personnel hospitalier, prioritaire ».

« Pour les autres catégories de la population, la vaccination - qui n'est pas obligatoire - commencera après les vacances de la Toussaint », précise le journal.

Le quotidien relève que « face à une épidémie grippale encore pour l'instant qualifiée de petite, les autorités sanitaires auront à faire oeuvre de pédagogie pour convaincre la population ».

La Tribune remarque pour sa part que « la France, qui a commandé 94 millions de doses de vaccins, disposera au final d'un surplus très important ».

Et Le Monde consacre une page à l'Eprus (Etablissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires), « la plus grande pharmacie civile de France », où « 35 personnes travaillant en toute discrétion sont aujourd'hui sur le pied de guerre ».

H1N1 : vaccin sans adjuvant pour les femmes enceintes

Source : istnf.fr | 20.10.2009

Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, répond aux questions de Sandrine Cabut dans un entretien diffusé dans LE FIGARO : le vaccin sans adjuvant de Sanofi devrait être disponible à la mi-novembre.

Selon Roselyne Bachelot, « les femmes enceintes sont une des catégories à risque et doivent être vaccinées en priorité ». Le ministre de la Santé explique que le Haut Conseil de santé publique recommande de proposer préférentiellement un vaccin sans adjuvant aux femmes enceintes à partir du deuxième trimestre de la grossesse.

« Les études menées dans des pays comme les États-Unis montrent que le taux de mortalité lié à la grippe A est sensiblement plus élevé chez les femmes enceintes que dans la population générale », précise le ministre, qui explique que « près d'un tiers des femmes enceintes ayant contracté le virus H1N1 ont dû être hospitalisées ».

Lisez l'article de Sandrine Cabut paru dans LE FIGARO le 16.10.09 :

<http://www.lefigaro.fr/sante/2009/10/16/01004-20091016ARTFIG00285-h1n1-vaccin-sans-adjuvant-pour-les-femmes-enceintes-.php>

La grippe A démarre rapidement en Ile-de-France

Source : Egora.fr | 26.10.2009

Fait nouveau concernant l'évolution de la grippe A dans l'Hexagone, la circulation du virus connaît « un démarrage très rapide en Ile-de-France depuis le 17 octobre », affirme Françoise Weber, directrice de l'Institut National de Veille Sanitaire dans un entretien accordé à Libération lundi 26 octobre. « C'est assez logique, c'est une région très peuplée, ajoute Françoise Weber, qui précise que le pic pourrait, « en théorie », intervenir dans « six à huit semaines ». Dans la pratique, l'évolution de l'épidémie s'avère difficilement prévisible, car elle est soumise à de nombreux facteurs : les vacances scolaires, la météo... sans oublier la campagne de vaccination qui a démarré le 20 octobre pour les professionnels de santé. Ce week-end, l'épidémie a fait les gros titres de l'actualité, à la suite du report du match OM-PSG pour cause de grippe A touchant plusieurs joueurs parisiens.

« Connaitre les AVC, c'est vital »

Source : mediscoop.net | 09.10.2009 d'après Le Parisien

Le Parisien constate que « peu de gens savent ce qu'est un accident vasculaire cérébral avant d'y avoir été confrontés ». « Pourtant, avec 130 000 nouveaux cas chaque année, les AVC représentent la troisième cause de mortalité en France après les cancers et les maladies cardiaques », rappelle le journal.

Le quotidien note que selon un rapport présenté aujourd'hui par Roselyne Bachelot, « mieux connaître cette pathologie peut sauver des vies ».

Le Parisien livre le témoignage de Raymond Roediger, 63 ans, « victime de 3 attaques cérébrales depuis 2002 », aujourd'hui « paralysé du côté gauche ».

L'homme déclare ainsi : « J'ai eu de la chance de ne pas y passer : pour éviter les séquelles d'un AVC, il faut être hospitalisé le plus vite possible. Moi, j'ai été pris en charge 4 heures après ma [première] crise ! ».

Le Parisien publie en outre les propos de Roselyne Bachelot, qui observe que les AVC « sont méconnus du grand public mais aussi de certains professionnels de santé, ce qui retarde souvent la prise en charge. Or on sait que les premières minutes sont primordiales ».

« Seuls 50% des Français victimes d'un AVC ont recours au centre 15. Ce n'est pas assez », poursuit la ministre de la Santé.

Roselyne Bachelot constate également que « seulement 1% des patients victimes d'un AVC bénéficie d'une thrombolyse. [...] Or 15% devraient en bénéficier », puis note que les unités neurovasculaires « ne sont pas assez nombreuses ».

Une femme meurt à Lyon après un don de plasma

Source : Egora.fr | 02.10.2009

« C'est la première fois, à notre connaissance, qu'un décès se produit à la suite d'un don depuis la création de l'Établissement français du sang (EFS). Et pourtant, il y en a eu des millions... » Après le décès d'une jeune femme de 29 ans victime d'un malaise à l'issue d'un don de plasma réalisé à Lyon, Jacques Pellissard, président de la Fédération française pour le don du sang bénévole (Ffdsb), souhaite rassurer les donateurs. « Le prélèvement est un geste très sûr et l'équipe médicale a fait son travail », assure-t-il au Point.fr.

Donneuse régulière, la victime, qui ne présentait aucune contre-indication médicale avérée, s'était présentée à l'Hôtel-Dieu de Lyon le 24 septembre. Juste après le don, elle a fait une hyponatrémie

Mort Subite - Arrêt cardiaque - Quoi de neuf ?

Source : istnf.fr | 05.10.2009

Diaporama de 30 pages présentés par Vincent Marel, PH, SAMU, CHRU, Lille, lors de la Journée Marcel Marchand du 03 octobre 2009.

Consulter le diaporama (pdf 2,35 Mo) :

http://www.istnf.fr/_admin/Repertoire/Fichier/2009/14-091006080743.pdf

Plan cancer 2009-2013 : avant, pendant et après la maladie

Source : Egora.fr | 07.10.2009

Revers de l'allongement de l'espérance de vie mais aussi de certains comportements à risque, la consommation de tabac et/ou d'alcool en particulier, l'incidence des cancers ne cesse de progresser : le nombre de nouveaux cas de cancers était estimé à près de 320 000 cas en 2005 (280 000 en 2000) dont 180 000 (56%) chez les hommes et 140 000 (44 %) chez les femmes. Ces nombres représentent un quasi doublement en 20 ans (+89% précisément) alors que le nombre de décès n'a augmenté au cours de la même période que de 13% (130 000 en 1980 et 146 000 en 2005), témoignant des progrès à la fois thérapeutiques mais aussi du dépistage assurant une prise en charge plus précoce

Plan Cancer 2009-2013: quelle place pour l'environnement?

Source : Journaldelenvironnement.net | 09.10.2009

La lutte contre les inégalités face au cancer, notamment celles dues à l'environnement et au travail, sera un des nouveaux défis du plan Cancer 2009-2013 qui sera dévoilé par le président Sarkozy d'ici la fin octobre. Ses enjeux ont été rappelés lors des rencontres annuelles de l'Institut national du cancer (INCa) mercredi 7 octobre.

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=1953&idThema=5&idSousThema=27&type=JDE&ctx=291>

« Les nanotechnologies contre le cancer »

Source : mediscoop@sante.net | 19.10.2009

Le Figaro observe en effet que « comme d'autres domaines de la médecine, la cancérologie se met à l'heure des nanotechnologies ».

« La plupart de ces minuscules outils [...] n'en sont qu'au stade de la recherche. Mais ils ouvrent à moyen terme, des perspectives passionnantes tant pour diagnostiquer que pour soigner les cancers », note le journal.

Le quotidien relève que « côté diagnostic, l'un des défis majeurs consiste à mettre au point des nanosondes capables de se fixer sur les cellules cancéreuses. Injectées dans l'organisme, elles peuvent ainsi révéler la présence d'une tumeur en émettant un signal, radioactif ou optique par exemple ».

Philippe Rizo, directeur scientifique de Fluoptics, une start-up du CEA, précise toutefois que « le traceur idéal, qui marque à 100% les cellules cancéreuses, et uniquement celles-ci, est sans doute un mythe ».

Le Figaro cite également le Pr Jean-Yves Blay, cancérologue au centre Léon-Bérard à Lyon.

Le spécialiste indique que « les techniques de diagnostic par imagerie moléculaire sont prometteuses à assez court terme. [...] A l'avenir, ces outils permettront de réaliser de minuscules prélèvements, beaucoup moins traumatisants pour les malades que les biopsies d'aujourd'hui ».

Le Figaro remarque que « le versant thérapeutique des nanotechnologies est également en pleine ébullition. Le principe est séduisant : en plaçant les substances médicamenteuses dans des nanoenveloppes, on modifie profondément leur diffusion ».

Le journal se penche sur les travaux du Pr Patrick Couvreur et de son équipe de la faculté de Chatenay-malabry (Hauts-de-Seine), qui « développe de nouvelles générations de nanovecteurs. Un composé à base de gemcitabine et de squalène (le cholestérol du requin) est ainsi à l'étude ».

« L'association de ces deux substances [...] a déjà obtenu des résultats spectaculaires dans plusieurs types de cancers chez l'animal », indique Le Figaro

La situation du cancer en France en 2009

Source : istnf.fr | 24.10.2009

L'Institut national du cancer propose des données pour éclairer la situation du cancer en France. Les données rassemblées dans un document de restitution doivent permettre d'orienter et d'affiner les politiques de santé publiques, de faire évoluer les modes de prise en charge, d'améliorer la compréhension de la réalité de cette pathologie, et contribuer à accélérer le transfert des innovations vers les pratiques cliniques.

Consultez le document sur E-CANCER :

<http://www.e-cancer.fr/v1/fichiers/public/situationcancerfrance2009.pdf>

Démarches sociales et cancer

Source : istnf.fr | 24.10.2009

Parce que la survenue d'un cancer rend nécessaire un certain nombre de démarches auprès de différentes administrations, l'Institut national du cancer propose un guide qui a pour objectif d'aider les malades et les proches, à identifier quels sont leurs droits sociaux et à les orienter dans leurs démarches, pendant et après la maladie.

Consultez le guide sur le site E-CANCER :

http://www.e-cancer.fr/v1/fichiers/public/4165_guide_demarches_sociales_et_cancer_2009.pdf

Tabagisme et inégalités sociales : les milieux défavorisés sont les premiers touchés

Source : istnf.fr | 24.10.2009

Une étude de l'Observatoire Régional de la Santé PACA montre que les mesures contre le tabagisme ont un impact différent selon les catégories sociales.

Parmi les cadres et les professions intellectuelles, la prévalence tabagique a nettement baissé entre 2000 et 2003 (36 à 27%), puis s'est stabilisée (29% en 2008).

L'impact est le plus faible chez les chômeurs (44% de fumeurs en 2000, 40% en 2003), parmi lesquels la prévalence est remontée à 49% en 2008. En 2005, les 10% de fumeurs les plus pauvres consacraient 31% de leurs revenus à l'achat de cigarettes.

Lisez l'article paru dans E-CANCER le 12.10.09 :

http://www.e-cancer.fr/Sante-publique/Actualites-Etudes-Enquetes/op_1-it_243-ta_1-id_3408-bakhistory_1-la_1-ve_1.html

Une journée pour sensibiliser aux dénis de grossesse

Source : Egora.fr | 09.10.2009

« Être enceinte sans avoir conscience de l'être » : telle est la définition du déni de grossesse, vraie pathologie et véritable problème de santé publique. Entre 1 500 et 2 000 femmes sont concernées chaque année en France, et un cinquième d'entre elles ne découvrent qu'elles sont enceintes qu'au moment d'accoucher. Un traumatisme violent qui peut parfois pousser des mères à tuer leur enfant sous l'effet de la panique, comme dans l'affaire Courjault.

Une nouvelle cause d'ostéoporose : l'ostéoporose auto-immune !

Source : Egora.fr | 13.10.2009

L'ostéoporose est très répandue et ses causes sont bien connues. La maladie cœliaque fait partie des étiologies « classiques » de l'ostéoporose, et l'on considérait jusqu'à maintenant qu'elle y était secondaire à la malabsorption et au déficit en calcium et en vitamine D. En fait, si l'on en croit une publication récente du N Engl J Med, l'ostéoporose de la maladie cœliaque pourrait bien aussi être liée à la présence d'un auto-anticorps neutralisant la protéoglycane, cette molécule inhibitrice de la résorption osseuse produite par les ostéoblastes

Traitement hormonal de la ménopause et cancers broncho-pulmonaire

Source : Egora.fr | 13.10.2009

L'étude WHI a été interrompue après un suivi moyen de 5.6 années devant la constatation d'un risque supérieur de maladie coronarienne, d'accidents vasculaires cérébraux, d'accidents veineux thrombo-emboliques et de cancers du sein non contrebalancée par une diminution du risque des fractures et des cancers colo-rectaux en comparaison des femmes sous placebo. La mortalité toute cause n'était pas différente suivant les groupes. Le suivi a été poursuivi chez un certain nombre de femmes après l'interruption de l'étude pendant en moyenne 2.4 années. Au cours de ce suivi post-interventionnel, une augmentation de la mortalité et une augmentation du risque de cancer dans le groupe traité par traitement hormonal en comparaison du placebo a été observée avec une probable augmentation des décès de cancers

Les canaux à potassium : un nouvel acteur dans la régulation de la biosynthèse des hormones thyroïdiennes

Source : Egora.fr | 13.10.2009

KCNQ1 est une sous-unité d'un canal à potassium voltage-dépendant qui joue un rôle dans la repolarisation ventriculaire en s'assemblant avec KCNE1, une sous-unité bêta-transmembranaire. KCNE1 appartient à une famille de 5 protéines incluant KCNE2 et d'autres sous-unités alpha comme hERG. Les mutations des gènes codant pour KCNQ1, hERG, KCNE1 et KCNE2 sont toutes associées à des arythmies cardiaques potentiellement létales dont le syndrome du QT long et pourraient avoir un rôle dans la fibrillation auriculaire. Ces sous-unités sont aussi exprimées dans toute une série de tissus mais elles ont été peu étudiées dans d'autres tissus que le cœur vu leur importance au niveau cardiaque

Mort cellulaire induite par la chimiothérapie : une voie de recherche prometteuse

Source : Egora.fr | 13.10.2009

En réponse à un stress génotoxique, les cellules eukaryotes activent un réseau de signalisation complexe qui conduit à l'arrêt du cycle cellulaire ou à l'apoptose. La protéine p53, une protéine suppresseur de tumeur est un médiateur clé de la réponse induite par la lésion de l'ADN dans les cellules somatiques. Cependant il n'est pas nécessaire à l'apoptose physiologique des ovocytes ou à la dégénérescence des ovocytes induite les radiations ionisantes. En revanche, l'homologue de p53, p63, et plus spécifiquement l'isoforme Tap63-alpha, est exprimé de manière constitutionnelle dans les ovocytes de souris autour de la naissance et, à ce moment, elle est nécessaire pour la mort cellulaire après irradiation. p63, le plus ancien membre de la famille

« Hépatite C : la révolution en cours »

Source : mediscoop.net | 14.10.2009 d'après Le Figaro

Martine Perez note en effet dans Le Figaro qu'« avec des avancées à petits pas, les médecins sont en passe de guérir l'infection par le virus de l'hépatite C ».

La journaliste relève que « pour l'instant, 50% des malades peuvent se débarrasser de ce virus par un traitement antiviral. Ce taux devrait s'améliorer dans les années à venir ».

Martine Perez rappelle notamment qu'« en France, plus de 300 000 personnes seraient infectées, la moitié sans le savoir. Chaque année, 2 600 d'entre elles en décèdent », et rend compte d'une réunion internationale sur le sujet, qui vient d'avoir lieu à Nice.

La journaliste cite le Pr Jean-Michel Pawlotsky, chef du service de virologie (hôpital Henri-Mondor, Créteil), qui explique : « Il existe plusieurs types de virus, environ 60% des malades présentent le génotype 1, et la moitié d'entre eux peuvent être guéris par le traitement actuel, mais nous avons l'espoir d'arriver bientôt à 70% avec les nouveaux antiviraux ».

« Le génotype 2 ne concerne que 5% des malades, mais 90% bénéficient avec succès des traitements. Le génotype 3 (25% des patients) est associé à une guérison dans 80% des cas. Et pour le 4 (10% des patients), la guérison ne concerne que 50% d'entre eux », continue le spécialiste.

Martine Perez remarque ainsi que « de nouveaux antiviraux à l'essai, des inhibiteurs de la protéase, permettraient de faire passer le taux de guérison dans le groupe 1 de 50 à 70%, avec une triple combinaison comprenant l'interféron et la ribavirine ».

La journaliste précise que « ces traitements restent relativement lourds, avec une surveillance régulière et des effets secondaires qui ne sont pas négligeables, au niveau hématologique et cutané. Mais aussi des troubles psychiques, notamment de l'anxiété dans 20% des cas ».

« Mais la guérison signe la disparition définitive du virus », souligne Martine Perez.

« Traitement en vue pour la maladie de Parkinson »

Source : mediscoop.net | 15.10.2009 d'après Le Figaro

Le Figaro s'intéresse à une « trithérapie génique prometteuse » pour traiter la maladie de Parkinson.

Le journal note en effet que « les résultats obtenus chez le primate sont spectaculaires et durables », selon des travaux menés par Béchir Jarraya et Stéphane Palfi, neurologues à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, chercheurs CEA/Inserm, et publiés dans Science Translational Medicine.

Le Figaro explique que « les chercheurs ont implanté dans le cerveau [de macaques « rendus parkinsoniens par l'injection d'une toxine »], grâce à un virus de la famille du HIV, des gènes capables de produire de la dopamine ».

Le Dr Jarraya indique qu'« après un délai de 4 à 6 semaines, les animaux traités ont eu une amélioration de 80% de leur motricité. Ce résultat est resté stable pendant les 12 mois de l'expérience ».

Le quotidien remarque que « contrairement à la L Dopa, la thérapie génique n'a pas entraîné de mouvements anormaux, ni d'ailleurs d'autres effets secondaires ».

« Reste à savoir si ces résultats enthousiasmants seront reproductibles chez l'homme. Des essais cliniques ont commencé à l'hôpital Henri-Mondor chez 6 malades avec un Parkinson évolué », indique Le Figaro.

La Haute autorité de santé préconise un dépistage généralisé du VIH

Source : Egora.fr | 21.10.2009

Un dépistage volontaire généralisé du sida sur toute la population de 15 à 70 ans ? Une fois n'est pas coutume, cette recommandation ne provient pas d'une association de malades mais de... la Haute autorité de santé (HAS) elle-même, qui vient d'achever un rapport sur les modalités du dépistage du VIH en France. Ce rapport, actuellement sur le bureau de Roselyne Bachelot, sera « très rapidement disponible en ligne », assure la Haute autorité.

Il y a encore quelques années, une telle proposition – émanant qui plus est de la plus importante instance sanitaire de France, a fortiori indépendante – aurait fait polémique. La politique de dépistage actuelle a pourtant montré ses limites

« Les hôpitaux qui traitent le mieux la douleur »

Source : mediscoop.net | 22.10.2009 d'après L'Express, numéro 3042

L'Express livre le « premier classement en France » des hôpitaux qui « traitent le mieux la douleur ».

En préambule, le magazine remarque qu'« historiquement, dans notre pays, la souffrance du patient n'était pas un sujet : elle était considérée comme secondaire, voire accessoire, par les médecins et leurs collaborateurs », mais « beaucoup de progrès ont été enregistrés ces dernières décennies ».

L'hebdomadaire note cependant que la France « pourrait bien, si l'on n'y prend garde, redevenir un cancre, faute de crédits et de personnel formé. D'ici à 6 à 8 ans, un tiers des professionnels qui travaillent dans les structures de traitement de la douleur partiront à la retraite, et ils ne seront pas tous remplacés, faute de volonté politique suffisamment forte ».

« Par ailleurs, l'activité des Comités de lutte antidouleur (Clud) ou des équipes mobiles dans les hôpitaux repose le plus souvent sur le volontariat des médecins », poursuit L'Express.

L'hebdomadaire indique qu'« à chaque douleur, à chaque malade son traitement », et se penche donc sur les antalgiques de niveaux 1, 2 et 3, la neurostimulation, l'hypnose ou encore la sophrologie.

L'Express se penche sur plusieurs établissements, comme l'hôpital Robert-Debré à Paris, qui est « à l'écoute des enfants », ou le Centre hospitalier de Lons-le-Saulnier, où l'on privilégie « le rôle clef des patients ».

Le magazine explique avoir « préféré évaluer les hôpitaux et les cliniques en fonction des moyens qu'ils se donnent pour traiter la douleur », en prenant en compte notamment « les plans de formation du personnel soignant », avec l'aide de la Société française d'étude et de traitement de la douleur.

L'hebdomadaire ajoute : « Selon les réponses données par les établissements à notre questionnaire, nous les avons classés dans différentes catégories, de la classe A à la classe E ».

La classe A étant composée d'établissements qui « disposent d'un Clud, d'une structure du traitement de la douleur, d'une équipe de professionnels de la douleur, de protocoles pour les douleurs induites par des soins et d'une part d'infirmières formées à la douleur en 2008 supérieure à 10% ».

Alors que dans la classe E, « l'établissement n'a pas mis en place de Clud », poursuit L'Express.

Edulcorants : il ne faut pas en abuser

Source istnf.fr | 26.10.2009

L'association française des diététiciens nutritionnistes (Afdn) rappelle qu'il ne faut pas abuser des aliments allégés.

Une surconsommation, de produits allégés favorise l'habitude au goût sucré et fausse l'équilibre alimentaire, elle peut aussi faire grossir.

L'aspartam ou la saccharine sont des édulcorants chimiques, le rébaudioside (Stevia) ou le sucralose, sont naturels, ils n'apportent pas de calories, contrairement aux polyols contenus dans les bonbons dits « sans sucre », qui eux en contiennent.

Lisez l'article paru dans VIVA le 22.10.09

http://www.viva.presse.fr/Edulcorants-il-ne-faut-pas-en_12777.html